



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Histoire – Histoire de l'art

Université libre de Bruxelles (ULB)

26.06.2018

Table des matières

Université libre de Bruxelles : Histoire-Histoire de l'art	3
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale	6
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial	7
Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité.....	10
Conclusion générale.....	12
Droit de réponse de l'établissement	13

Université libre de Bruxelles : Histoire-Histoire de l'art

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation de suivi du *cluster* « Histoire - Histoire de l'art ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, MM. Howard DAVIES et Francis PROST, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 9 février 2018 à l'Université libre de Bruxelles. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit les programmes d'Histoire et d'Histoire de l'art, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2012-2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques aux programmes que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Howard DAVIES, expert de l'éducation et en gestion de la qualité
- Francis PROST, expert pair

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

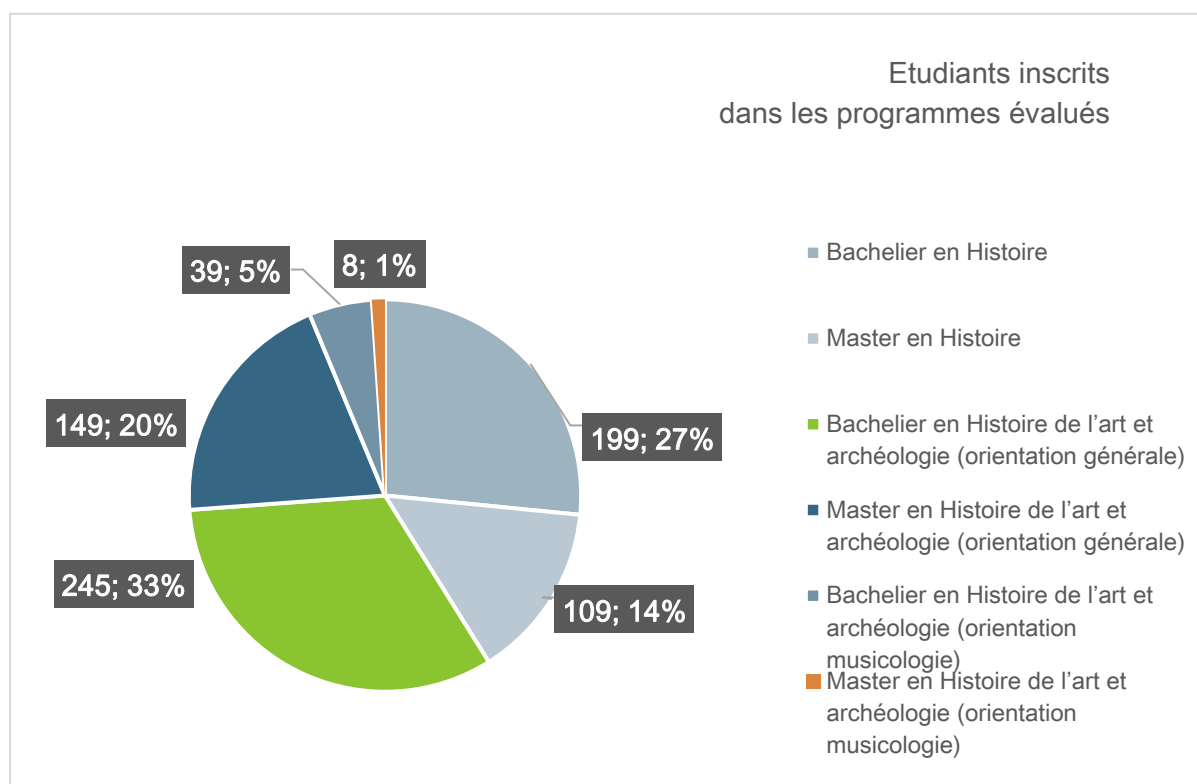
Présentation de l'établissement et des programmes évalués

Fondée en 1834, l'Université libre de Bruxelles (ULB) compte actuellement neuf facultés : Philosophie et Sciences sociales ; Lettres, Traduction et Communication ; Droit et Criminologie ; *Solvay Brussels School of Economics and Management* ; Sciences psychologiques et de l'Éducation ; Architecture ; Sciences ; Médecine ; École polytechnique de Bruxelles. S'y ajoutent trois entités d'enseignement et de recherche indépendantes des facultés précitées : École de santé publique, Faculté des Sciences de la Motricité, Faculté de Pharmacie.

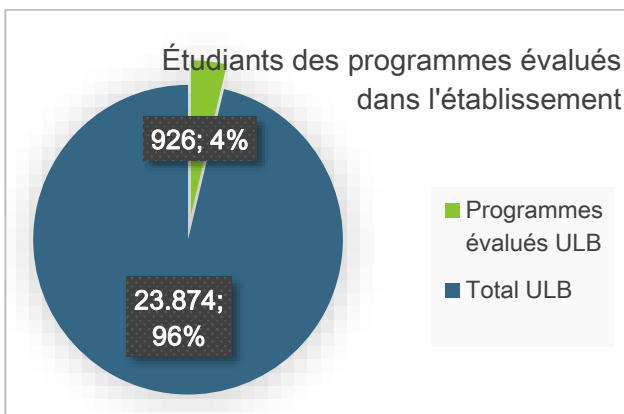
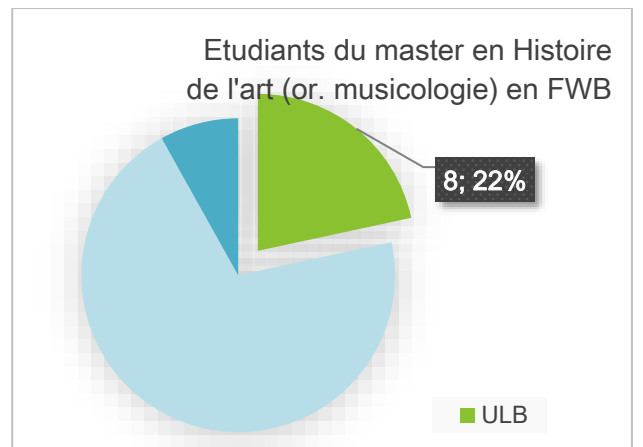
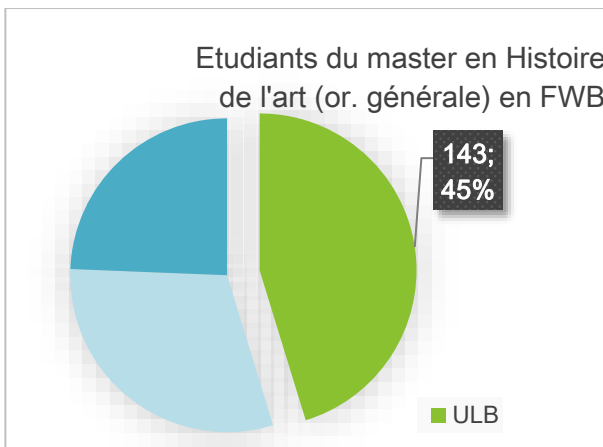
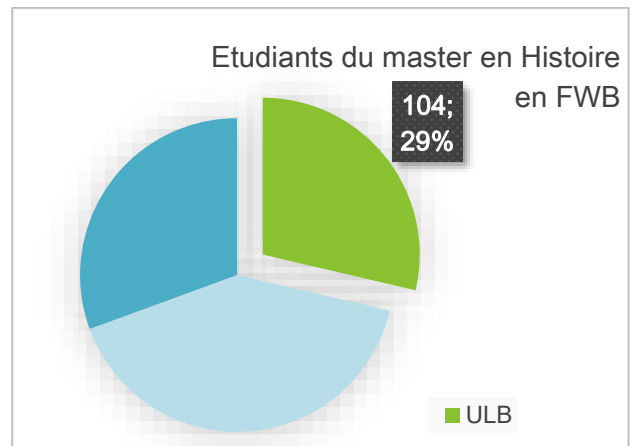
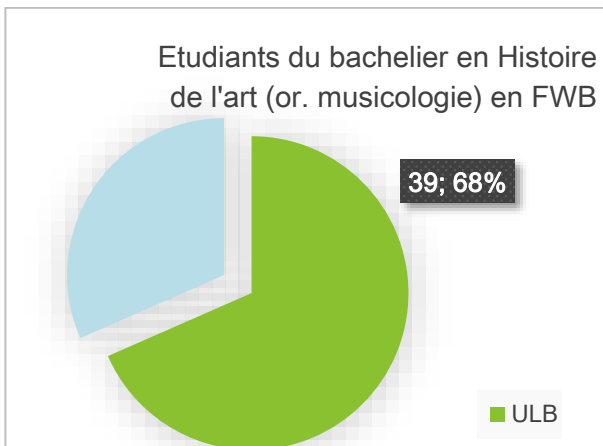
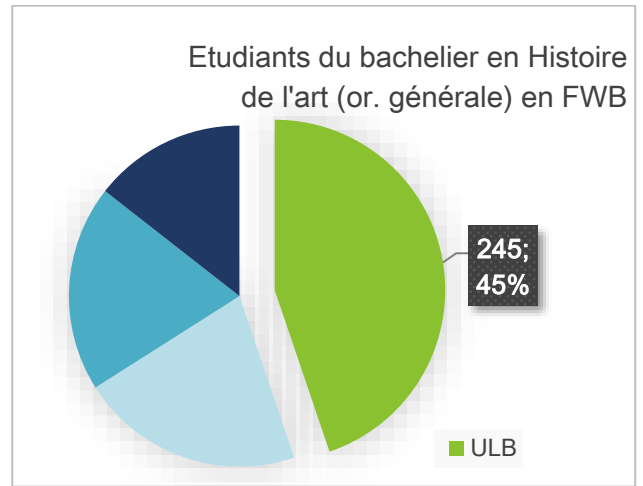
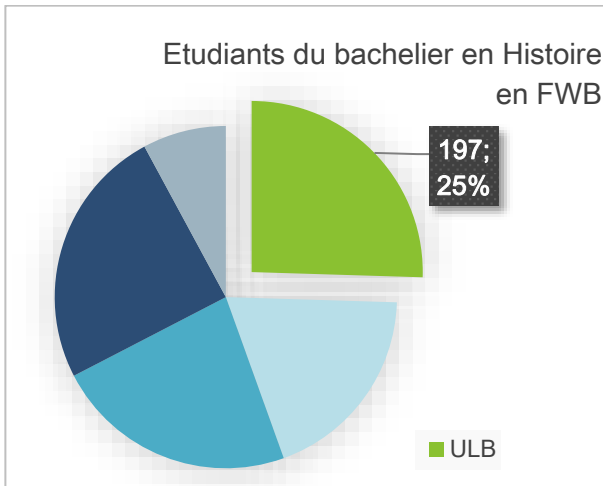
Depuis 2015-2016, le département d'Histoire, Arts et Archéologie relève de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales. Les programmes concernés par cette évaluation de suivi sont les suivants : bachelier et master en Histoire ; bachelier et master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale) ; bachelier et master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie).

En 2013-2014, ces programmes réunissaient 926 étudiants, soit près de 3,8% de la population étudiante de l'ULB (23.874)².

En 2013-2014, les étudiants se répartissaient comme suit :



² Source : CRef, annuaire statistique 2014 (année académique 2013-2014), disponible sur <http://www.cref.be/annuaires/2014> (consulté le 2 mai 2018). Les données statistiques employées sont les données les plus récentes disponibles à l'heure de rédiger le présent rapport.



Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation initiale de 2013, l'environnement opérationnel du département d'Histoire, Art et Archéologie a évolué à grande vitesse et avec des conséquences qui ont déclenché un processus d'adaptation qui est loin d'être terminé. Le corps professoral a dû faire face à trois réformes importantes : l'entrée en vigueur du décret Paysage, l'adoption par l'ULB d'une nouvelle structure de gouvernance, et un nouveau rattachement facultaire pour le département. Du point de vue de ce dernier, il faut distinguer contexte externe et contexte interne. Les experts sont pleinement conscients du fait qu'entre les deux ensembles de contraintes, il n'y avait ni coordination préalable ni synergie explicite et que le cumul des réformes a rendu assez difficile l'élaboration d'une feuille de route départementale.

Chaque institution d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles a réagi aux défis du décret Paysage selon les moyens dont elle disposait : masse critique ; ressources humaines et matérielles ; capacité de gérer le changement radical de philosophie incarné par la priorisation du parcours personnalisé de l'étudiant. L'ULB a doté ses facultés de suffisamment d'autonomie académique pour qu'elles puissent repenser sans lenteur excessive leurs programmes et leurs stratégies pédagogiques. Il n'en est pas moins vrai que l'avènement d'un régime de parcours multiples a été perçu par les enseignants comme un affaiblissement sérieux de la cohérence des cursus et comme une perte de contrôle professoral. Certains ont pointé le caractère paradoxal d'une situation dans laquelle la personnalisation des parcours a entravé la communication avec les étudiants.

A la disparition du parcours typique, c'est-à-dire linéaire, s'est ajoutée celle de l'étudiant typique, car – et c'est peut-être d'autant plus le cas des universités situées dans la capitale, comme l'ULB – leur public est devenu plus hétérogène. Plus multiculturel, bien sûr, mais également plus peuplé par des étudiants moins avantagés qui ont besoin de travailler et, dans le cas du département, par des étudiants venant des écoles supérieures des arts. A ces trajectoires multiples le décret apporte des parcours personnalisés, et donc multiples ; solution logique, mais qui a exigé de la faculté et du département une réflexion profonde sur l'application des prérequis, l'utilisation des TIC et la création de mineures modularisées. Au niveau institutionnel, l'Université a mis sur pied, pour promouvoir l'innovation pédagogique, un Fonds d'Encouragement à l'Enseignement (FEE).

Ses réponses aux ordonnances du décret, le département a dû les fournir en même temps que le système de gouvernance de l'ULB a été restructuré et qu'une nouvelle Faculté de Philosophie et de Sciences Sociales a été créée. Les experts n'ont aucun doute sur la complexité de la tâche.

C'est dans le champ des rapports interinstitutionnels qu'il y a convergence des contextes externe et interne. Les experts louent l'appui accordé par les instances supérieures de l'ULB à une collaboration plus poussée avec la VUB, et dont le département compte profiter dans les années à venir, notamment par l'élaboration d'un double diplôme en Histoire en 2019. En revanche, ils déplorent que le Master tri-partenaire en Musicologie (UCL, ULB, Université de Liège) n'ait toujours pas vu le jour. Il s'agit pourtant d'une initiative qu'il ne faudrait pas perdre de vue.

Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Le plan d'action initial (2013) s'est articulé en quatre axes :

Axe 1 : Amélioration de l'offre de l'enseignement en BA et promotion de la réussite

Les commissions de programme (CP) Histoire (HIST) et Histoire de l'Art (ART) se sont emparées, avec une grande rigueur, du rapport d'évaluation AEQES de 2012-2013 et ont apporté sur presque l'ensemble des recommandations énoncées par le rapport des réponses concrètes et très circonstanciées. En particulier, de nombreuses améliorations ont été apportées sur le plan pédagogique et dans l'offre de formation des deux CP.

De manière générale, les deux CP partent avec de bons atouts : par exemple, l'apprentissage des langues est fondé sur les trois années de bachelier et présente une offre large ; en Master HIST, la CP a tout simplement supprimé la finalité approfondie pour remodeler un ensemble de finalités où la vocation professionnalisante (Archives, Histoire et Administration, etc.) est bien affichée, sans que cela ait de conséquences sur la poursuite en doctorat ; en Master ART, la CP a veillé à redéfinir les blocs méthodologiques et les équilibres entre les attendus et les exigences auprès des étudiants, et elle a aussi défini de nouvelles finalités dont Mondes de l'art et culture visuelle. Enfin, devant le taux d'échec en bloc 1, les deux CP, largement aidées par les instances facultaires, ont mis sur pied une politique d'aide et de soutien aux étudiants en difficulté, en prenant soin de conduire une réflexion large sur la sociologie des étudiants de l'ULB, sur la distinction entre taux d'abandon et taux d'échec, et en veillant à cibler les efforts sur les étudiants motivés et déterminés à réussir leur cursus : en HIST, effectifs scindés quand c'est possible, recours au Centre de méthodologie universitaire (CMU) ; en ART, multiplication des stages sur le terrain, réduction du volume horaire des cours de notions, quadrimestrialisation des cours et recherche d'un équilibre de la charge de travail durant les deux quadrimestres, etc. Dans les deux CP, les travaux personnels ont été intégrés au sein des cours (HITS B 120, HAAR B 126, MUSI B 116). Si tous ces efforts sont manifestes et bien perçus, il convient que les CP restent vigilantes : les étudiants se plaignent encore de quadrimestres déséquilibrés les uns par rapport aux autres, ou de sessions d'examen très lourdes et très concentrées, qui peuvent compromettre tous les efforts pédagogiques déployés en amont.

La politique de communication et de diffusion pédagogique des deux CP a aussi bénéficié d'une action soutenue depuis 2013. De manière à afficher les exigences de qualité des enseignements, les deux CP ont veillé à refondre les fiches de cours, à mettre en place et à développer les séances d'information sur les Masters et Doctorats (SIMA), et, même si des syllabi ne sont pas systématiquement distribués, une réflexion a été engagée sur les supports systématiques de cours et a conduit à développer les outils numériques, aussi pour palier l'hétérogénéité du public étudiant des cours — phénomène accru depuis la mise en place du décret Paysage. A ce propos, les experts constatent que le présentiel reste défini au sein des CP comme fondamental, tant par les enseignants que par les étudiants, et qu'une réflexion est engagée à ce sujet au niveau facultaire en raison de son importance pour l'avenir des méthodes pédagogiques.

Pour améliorer la réussite des étudiants, la CP HIST a eu recours à des guidances et, conjointement, au tutorat. Ces moyens pédagogiques sont très utiles, mais soulèvent quelques problèmes de mise en œuvre. Les guidances sont bien perçues par les étudiants, le tutorat beaucoup moins et souffre d'un déficit de communication et de visibilité. Surtout, il est recommandé que les guidances restent des guidances et ne soient pas conçues comme des cours supplémentaires ou des prolongations de cours. Les experts constatent cependant les effets positifs de ces dispositifs et invitent la CP ART à y recourir de façon planifiée et

organisée, en sachant que les autorités facultaires se déclarent réceptives à tout projet de ce type qui leur serait soumis.

Enfin, les experts ont constaté plusieurs difficultés structurelles en musicologie. Ils ont bien entendu tous les efforts qui ont été faits ces toutes dernières années pour réorganiser la filière, à la faveur de certains départs à la retraite, et pour mettre en relation cette formation et sa spécificité avec quelques structures musicales dont bénéficie la capitale bruxelloise ; ils ont bien entendu aussi le remarquable effort pédagogique déployé par un cadre enseignant restreint, ou encore l'énergie mise à faire circuler l'information sur les débouchés professionnels ou les opportunités. Mais il faut reconnaître que le manque de clarté dans les objectifs suivis, le sous-encadrement et certaines limites dans l'exploitation des collaborations avec les institutions musicales bruxelloises compromettent le potentiel de cette filière. La suppression du cours d'histoire des instruments depuis 2014 — alors qu'il existe le plus beau musée européen des instruments à Bruxelles même, à deux pas de l'université —, ou encore l'absence de tout cours spécialisé d'histoire de la musique de la période classique, ne sont que quelques-uns des points noirs de la formation en musicologie de l'ULB. Dans le rapport d'évaluation de l'AEQES en 2013, il avait été recommandé d'organiser un master interuniversitaire en musicologie : une sérieuse réflexion devrait être engagée à ce sujet et déboucher sur des réalisations pratiques et concrètes autrement plus novatrices que celles qui prévalent. La musicologie ne devrait pas être seule à se pencher sur son avenir : c'est l'ensemble des acteurs de la CP ART qui devraient de manière solidaire assurer une réflexion sur la place de cette formation en son sein. Notons d'ailleurs que la CP a identifié les problèmes pédagogiques posés par l'existence de mineures en musicologie qui doivent rester des cours d'initiation et non spécialisés, mais la CP semble ne pas avoir les moyens d'envisager des solutions pour le moment. Il est temps que la CP et les instances facultaires prennent des décisions à propos de la musicologie à l'ULB et lui donne sa vraie place, quitte à ouvrir de sérieuses discussions pour la penser vraiment à l'échelle de la Belgique francophone.

Axe 2 : Amélioration des programmes de Master et renforcement des liens avec le monde du travail

Les deux CP sont parfaitement conscientes de la nécessité d'ouvrir leurs formations sur l'extérieur et de développer une politique active en matière de communication sur les débouchés professionnels, sur les stages, etc. Plusieurs outils (SIMA, réunions de filière HIST avec les maîtres de stage, support internet pour la diffusion des embauches) ont été mis sur pied. Les experts saluent l'adaptation et la modulation des stages en fonction des finalités des masters : la collaboration semble étroite entre les CP et les secteurs des administrations et des entreprises en HIST ou des galeries et des musées en ART. En archéologie, les opportunités de chantiers à l'étranger (Pérou, Égypte, Grèce notamment) sont importantes et les stages sont bien organisés en Bac comme en Master. On ne peut que pointer quelques problèmes en Master HIST à finalité didactique : la communication entre les responsables des stages et les maîtres de stage, en raison du grand nombre d'étudiants concernés, n'est pas optimale et les critères d'évaluation ne sont guère explicites. On ne reviendra pas sur le cas de la musicologie qui pourrait probablement mieux exploiter son réseau existant et développer encore davantage ce recours aux structures extérieures à l'ULB.

Les deux CP mènent une politique active aussi dans l'apprentissage des langues. En HIST comme en ART, l'offre est appréciable à tous les niveaux du bachelier et il conviendrait de mieux articuler cette offre avec le master, de façon à optimiser la maîtrise linguistique durant tous les programmes des deux CP. Pour le néerlandais, les experts observent la création d'un module d'apprentissage, ainsi que, pour la CP HIST, une collaboration renforcée avec la VUB : les experts considèrent comme une excellente initiative le master multilingue ULB-VUB en Histoire et encouragent la CP Art à envisager ce type de montage. Les experts remarquent

cependant que les étudiants ne perçoivent pas vraiment cette volonté de collaboration, qui demeure pour le moment trop étroitement limitée. Il conviendrait sans doute de développer une communication adaptée pour que la nécessité de dépasser l'obstacle des langues étrangères soit bel et bien prise en compte dans la construction des parcours et des projets de formation par les étudiants. Les experts saluent les efforts des deux CP pour l'intégration des formations Erasmus dans les programmes, et ce dès le bac 3. Les enseignants, les étudiants et les deux personnes affectées aux Erasmus *outgoing* et *incoming* sont d'accord pour en reconnaître les bénéfices, l'intérêt, les opportunités d'avenir, et font tout pour surmonter les obstacles administratifs et matériels.

Axe 3 : Optimisation des critères d'évaluation

Les deux CP ont intégré le système des EEE, qui a été réformé par souci d'efficacité à compter de 2015 dans toute l'université. Une commission pédagogique facultaire exploite les données récoltées par internet selon un formulaire rempli par les étudiants, et elle les diffuse aux enseignants et à la demande de la faculté aux responsables hiérarchiques. Le système paraît rôdé, le feedback bien réel, même si les étudiants reconnaissent qu'il est toujours difficile de percevoir le bénéfice des évolutions, qui interviennent au mieux l'année suivant le passage des étudiants évaluateurs. Cette question renvoie à celle de l'activité qualité à l'échelon des CP (voir plus loin).

Si certains étudiants ont bien intégré le jeu de ce système, d'autres paraissent moins sensibilisés à son efficacité et il serait peut-être bienvenu que l'université communique davantage sur les potentielles retombées pédagogiques que les EEE peuvent avoir sur l'efficacité des programmes.

Ajoutons qu'une enquête sur le devenir des *alumni* organisée à l'échelle de l'Université est en cours de constitution et sera reconduite annuellement. Il est trop tôt pour en tirer profit, puisqu'elle vient de s'achever en février 2017, mais elle constituera un excellent outil pour évaluer l'efficacité et la portée professionnalisante des programmes proposés, en plus des informations qu'elle permettra de collecter sur les caractéristiques des emplois occupés, sur les types d'emplois recherchés, sur les autres activités effectuées après la fin des études dans les programmes des deux CP.

Axe 4 : Optimisation des ressources humaines et matérielles

Plusieurs problèmes d'organisation pratique et matérielle avaient été pointés dans le rapport d'évaluation externe de l'AEQES en 2013 et la plupart ont été résolus : les problèmes de locaux (amphithéâtres) et de connexion internet semblent avoir trouvé des solutions ou sont en passe d'être réglés.

Pour ce qui est du recrutement des cadres enseignants, les experts constatent une bonne entente générale au sein des CP et des échanges fermes et cordiaux entre les différents partenaires à l'échelon facultaire, mais ils regrettent que la planification des recrutements ne soit pas fondée sur une politique clairement affichée en fonction des priorités du programme ; les deux CP s'abritent derrière des principes généraux et des règles de base, mais elles semblent peu à même de dresser pour les deux ou trois années à venir des priorités concrètes, qui tiennent compte tout autant du contexte contraint que des orientations des programmes et d'une politique pédagogique à moyen ou long terme. Les enseignants donnent le sentiment de naviguer à vue plus qu'en fonction d'un plan d'action concerté.

Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

Gouvernance

Les experts constatent que les structures de gouvernance de l'ULB ont été remaniées en 2013. L'annexe 5 du dossier d'avancement décline les Statuts Organiques régissant les entités décisionnelles et consultatives, aussi bien que des extraits du décret de 2012 qui définissent la représentation et la participation étudiantes. Quoique le dossier d'avancement ne donne pas de vue d'ensemble sur les motivations et les effets du remaniement, les experts ont pu conclure des conversations qu'ils ont eu avec le personnel que l'esprit collégial du département a été préservé et que la qualité des communications du bas en haut s'est améliorée. Les experts saluent cette évolution positive.

Ils reconnaissent l'importance, dans la politique facultaire, du lobby départemental, étant donné la position minoritaire des historiens face aux politologues et sociologues. Ils signalent pourtant que la collégialité se doit de prendre également en compte l'opinion étudiante et ils recommandent au département de veiller à ce que la participation des étudiants dans les affaires du Conseil de Département soit énergiquement encouragée.

Démarche qualité

Selon les nouveaux Statuts Organiques, les instances supérieures comportent un vice-rectorat Enseignement, Apprentissages et Qualité, aussi bien qu'une Commission Qualité permanente et à titre consultatif. Les experts saluent cette évolution, tout en constatant que l'assurance qualité ne figure pas parmi les compétences des facultés, et qu'au niveau facultaire c'est une commission d'évaluation pédagogique qui semble prendre le relai. Si bien qu'ils se demandent si, en passant d'un niveau à l'autre, la définition de la qualité ne s'est pas rétrécie.

Ils recommandent donc que l'Université, la faculté et le département veillent ensemble à ce qu'à chaque niveau les *Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG)* soient implémentées et que les questions de qualité au sens plus large (taux d'abandon et taux d'échec, stages, communications internes, etc.) soient pris en compte de façon systématique et documentée. Ceci, pour que la culture qualité – à laquelle participent sans aucun doute tous les interlocuteurs rencontrés par les experts – soit formalisée, renforcée et pérennisée.

Bien sûr, en assurance qualité tout comme en matière de gouvernance, la participation étudiante est indispensable. Par rapport aux stages, par exemple, les étudiants exigent une meilleure préparation des maîtres de stages, aussi bien qu'un feedback plus compréhensif. Leurs réponses à l'EEE anonyme en ligne sont néanmoins loin d'être satisfaisantes du point de vue quantitatif. En partie, ceci est dû, comme nous l'avons dit précédemment, au fait que les initiatives du département ne sont traduisibles en action qu'à l'égard de la cohorte suivante. Une communication plus fréquente des impacts devrait être organisée. Par ailleurs, lorsqu'une question spécifique et urgente à un enseignement apparaît, le département pourrait solliciter la cellule PRAC-TICE, qui propose notamment que le questionnaire soit remis par les étudiants au courant du quadrimestre.

Pour ce qui concerne le taux de réussite en BA1, qui est assez bas et qui tourne autour des 35%, et les remédiations qui pourraient être mises en place, le département a pris des initiatives salutaires. Effectivement, pour gérer la qualité de manière à assurer les résultats les

plus positifs, il est essentiel, comme nous l'avons vu, de pouvoir se faire une idée précise de l'identité des partants prématurés, que ce soit des abandons, des échecs ou des transferts de crédits vers d'autres institutions. Ce travail est à ces débuts. Les experts encouragent le département à s'engager plus loin dans cette voie prometteuse – d'autant plus importante vu l'hétérogénéité du public étudiant accueilli par l'ULB – et à solliciter le cas échéant de l'aide auprès du FEE.

Plans d'action actualisés

Le dossier d'avancement identifie deux chantiers prioritaires appuyés d'un plan d'action détaillé (annexe 4), tous les deux conçus comme réponses aux recommandations faites par le rapport final de synthèse AEQES en 2013. Les experts approuvent chaleureusement le projet de renforcement des collaborations avec les institutions partenaires, la VUB se trouvant en tête de liste. Ils jugent très pertinente l'intention de profiter du décret sur la formation initiale des enseignants (FIE) pour s'investir plus intensément dans les questions de didactique, d'autant plus qu'il existe la possibilité d'un budget dédié aux innovations pédagogiques. Ils comprennent parfaitement que les lignes directrices de cette action soient condamnées à rester floues jusqu'au moment – peut-être en 2019 – où le décret serait entrée en vigueur.

Les experts estiment qu'en soi le plan d'action soit tout à fait réalisable. Ils ne doutent pas que le département veillera à la nécessité de voir ses initiatives incorporées au planning stratégique de l'Université (avec horizon en 2030) et au plan facultaire quinquennal qui va déterminer la gestion des ressources humaines pendant la période 2019-2024. Le timing en sera critique.

Conclusion générale

Les deux CP HIST et ART de l'ULB sont des CP qui ont une excellente capacité à réagir et à s'adapter aux nouveaux contextes. Elles ont su faire leur miel des recommandations du rapport d'évaluation externe de l'AEQES 2013 et créer des dispositifs pédagogiques ainsi que les conditions matérielles pour améliorer les programmes, les rendre attractifs, efficaces et performants. Le dévouement et la dynamique des personnels, enseignants comme administratifs, sont réels. Les problèmes pendants dont souffrent encore les deux CP seront certainement pris à bras le corps dans les années à venir.

Les deux CP tirent les bénéfices d'une culture qualité bien comprise, qui mériterait sans doute d'être encore davantage développée au niveau départemental, mais qui témoigne d'une réelle implication de tous les acteurs de l'ULB, quel que soit l'échelon de responsabilité. Elles peuvent en tout cas affronter les défis à venir avec sérénité.

Droit de réponse de l'établissement



ULB

Évaluation de suivi des cursus
Histoire – Histoire de l'art


2017-2018

Droit de réponse de l'établissement évalué

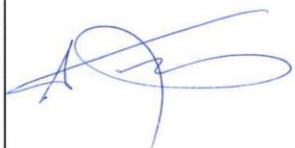
Commentaire général éventuel :

Les filières d'Histoire, Histoire de l'art et archéologie, orientations générale et Musicologie, ont apprécié le processus d'évaluation organisé par l'AEQES et souhaitent remercier le comité des experts pour la pertinence de leur analyse. Il est certain que l'évaluation et l'ensemble des remarques émises nous permettront d'améliorer avec efficacité l'offre et la qualité de nos cursus et de manière plus globale l'organisation des enseignements de la Faculté et de l'Université.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond



Andrea Rea
Doyen de la faculté de philosophie et sciences
sociales



Athéna Tsingarida
Coordonnatrice de l'évaluation de suivi